

CHAPITRE XI

Nicole. — Influence d'Arnauld sur Nicole. — Nicole moins ferme qu'Arnauld dans son attachement à la philosophie et à Descartes. — Tendance à rabattre la confiance de la raison en ses propres forces et la présomption des philosophes. — Du peu de goût de Nicole pour les *Pensées* de Pascal. — *Discours sur les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité*. — De la partie philosophique des *Instructions sur le symbole*. — Attributs de Dieu. — Nature de l'homme. — Nicole, partisan des causes occasionnelles et de la vue des vérités éternelles en Dieu. — Nicole et dom Lamy défendent contre Arnauld l'universalité des premières vérités de la métaphysique et de la morale. — Les pensées imperceptibles. — Système de la grâce générale, fondé sur la doctrine d'une raison universelle. — Nicole plus janséniste qu'Arnauld. — Accord avec Arnauld contre la providence générale et contre les essais de philosophie eucharistique. — Différence entre le cartésianisme de Nicole et celui d'Arnauld. — De la part d'Arnauld et de Nicole dans l'*Art de penser*. — Ce qu'ils empruntent aux logiques antérieures. — Des mérites propres et du succès de cette nouvelle logique. — Divisions. — Esprit général. — Guerre à Aristote. Continuel plaidoyer en faveur de la philosophie de Descartes. — But pratique. — Variété des exemples. — Excellentes analyses des causes morales de l'erreur. — Réfutation de Gassendi. — Lacunes.

Il est impossible de séparer Nicole d'Arnauld. De tous les solitaires de Port-Royal, nul, plus que Nicole, n'a subi l'ascendant du caractère, du génie et des doctrines d'Arnauld. Plus jeune de quelques années, il eut pour lui, pendant toute sa vie, les plus vifs sentiments d'amitié et d'admiration, en même temps qu'une sorte de vénération (1). Naturellement doux, timide et ennemi de la dispute, il lui sacrifia, ce qu'il aimait le mieux, la paix et le repos ou,

(1) Il est né en 1625 et mort en 1695, un an après Arnauld. Voir sa *Vie* par l'abbé Goujet, et l'introduction de M. Jourdain, en tête d'un choix de ses *Œuvres*, 1 vol. in-12. Paris, 1845.

comme il le dit si énergiquement, son inclination pour la mort civile. Il fut réduit, toute sa vie, à envier et à ne goûter jamais le bonheur de ceux qui, « voyant le bouleversement et le tournoiement des choses humaines, peuvent se soustraire du milieu des hommes et trouver un petit abri contre la tempête et l'obscurité que le démon excite dans le monde (1). » Il mit sa plume au service d'Arnauld, il le suivit au fort de la mêlée des plus vives controverses religieuses du dix-septième siècle, et, comme lui, il fut obligé de se cacher et de fuir. Nicole et Arnauld se suivent en philosophie, de même qu'en théologie; ils ont travaillé ensemble à l'*Art de penser*, comme à la *Perpétuité de la foi*.

Mais si Nicole est aussi ferme dans le jansénisme qu'Arnauld lui-même, il semble l'être un peu moins dans le cartésianisme. Il incline à étendre à la raison, par rapport au vrai, la doctrine de l'impuissance, par rapport au bien, de la volonté abandonnée à elle-même. Pénétré de la faiblesse et du néant de l'homme, il veut rabattre l'orgueilleuse confiance de la raison en ses propres forces et la présomption des philosophes, même des cartésiens. Ce que l'homme peut savoir par les sciences n'est presque rien, selon Nicole, et il est aussi heureux de les ignorer que de les savoir. La plus grande partie de la philosophie humaine n'est à ses yeux qu'un amas d'obscurités, d'incertitudes et de faussetés, et le plus grand fruit qu'on puisse tirer des ouvrages de philosophie, est d'y apprendre que la philosophie n'est qu'un vain amusement; voilà les pensées plus ou moins sceptiques qu'il se plaît à développer dans son *Traité de la faiblesse humaine*. S'il fait un magnifique éloge de Descartes et de la grande révolution qu'il a opérée dans la philosophie et dans les sciences, il prend occasion d'en tirer un nouvel exemple de la faiblesse et de l'instabilité de l'esprit humain. Parmi les choses dont il le loue, il met au premier rang d'avoir montré le néant des autres philosophies: « On avait philo-

(1) *Lettre 35*, 2^e vol., 2 vol. in-12. Lille, 1718.

sophé trois mille ans durant sur divers principes, et il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses, car il faut avouer que ce nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles que tous les autres ensemble n'en avaient données. Cependant, quelque bonheur qu'il ait eu à faire voir le peu de solidité des principes de la philosophie commune, il laisse encore dans les siens beaucoup d'obscurités impénétrables à l'esprit humain. Ce qu'il nous dit, par exemple, de l'espace et de la nature de la matière, est sujet à d'étranges difficultés, et j'ai bien peur qu'il n'y ait plus de passion que de lumière dans l'esprit de ceux qui paraissent n'en être pas effrayés. Quel plus grand exemple peut-on avoir de la faiblesse de l'esprit humain que de voir que, pendant trois mille ans, ceux qui paraissent avoir le plus de pénétration se soient occupés à raisonner sur la nature, et qu'après tant de travaux et malgré ce nombre innombrable d'écrits qu'ils ont faits sur cette matière, il se trouve qu'on en est à recommencer, et que le plus grand prix qu'on puisse tirer de leurs ouvrages est d'y apprendre que la philosophie est un vain amusement et que ce que les hommes en savent n'est presque rien (1) ! »

Dans une lettre sur la manière d'enseigner la philosophie aux jeunes religieux, il traite encore plus mal la philosophie en général, et s'il fait une exception en faveur de Descartes, ce n'est pas sans de nombreuses restrictions, surtout à l'égard des principes de sa physique (2). Il veut qu'on leur représente la philosophie comme peu importante et incertaine. Diminuerait-on, en la rabaisant ainsi, quelque chose de l'ardeur à l'étudier, il estime qu'il y a

(1) Chap. VII, intitulé : *Qu'on est aussi heureux d'ignorer que de savoir la plupart des sciences.*

2) Lettre 82, t. I, 2 vol. in-12. Lille, 1718.

beaucoup moins de danger en cela qu'il n'y en a à leur laisser une curiosité inquiète qui les porte à s'y appliquer le reste de leur vie. « La plus solide philosophie n'est que la science de l'ignorance des hommes, et elle est bien plus propre à détromper ceux qui se flattent de leur science qu'à instruire ceux qui désirent d'apprendre quelque chose de certain. De quelque éloge qu'on relève celle de Descartes, il faut néanmoins reconnaître que ce qu'elle a de plus réel est qu'elle fait fort bien connaître que tous les gens qui ont passé leur vie à philosopher sur la nature, n'avaient entretenu le monde et ne s'étaient entretenus eux-mêmes que de songes et de chimères. Mais quand elle vient au détail des corps et à l'explication de la machine, tout ce qu'elle nous propose se réduit à quelques suppositions probables et qui n'ont rien d'absolument certain. Aussi il y en a qui appellent cette philosophie le roman de la nature, parce que c'est comme un amas et un enchaînement de causes et d'effets probables, et qui est comme l'histoire du monde imaginaire, qui n'est peut-être point dans l'être des choses.... Il est peut-être bon d'être en plusieurs points sectateur de M. Descartes, puisqu'il est sans doute plus raisonnable que les autres, mais il ne faut pas que cette qualité fasse paraître qu'on en fasse profession ouverte, qu'on se fasse remarquer dans cette guerre des enfants du siècle, car, dans la vérité, les cartésiens ne valent guère mieux que les autres, et sont souvent plus fiers et plus suffisants. » Dans cette même lettre, il semble regretter d'avoir pris parti pour les cartésiens : « J'ai vu tant de vanité et de présomption parmi ceux qui font métier de philosophie et qui soutiennent même la plus solide, que si j'avais à revivre, il me semble que j'évitais de faire paraître de l'inclination pour aucun de ces partis, et que je ferais en sorte qu'on ne me mit pas au nombre des cartésiens, non plus qu'en celui des autres. » Sans doute aussi il ne se fût pas moins abstenu de prendre parti en théologie, par horreur des contestations et des disputes.

Il semble donc que Nicole ait une certaine pente au scepticisme. Mais il ne va pas jusqu'au bout ; il demeure fidèle à Arnauld et ne suit pas Pascal. Son dessein est de nous mettre en garde contre une confiance trop aveugle dans les forces de la raison, contre la présomption des philosophes, plutôt que d'attaquer la raison et la philosophie elle-même. Non-seulement il ne suit pas Pascal, mais il le combat, et nous le verrons, dans l'*Art de penser*, traiter durement les pyrrhoniens. Autant Nicole admire les *Provinciales*, qu'il a répandues dans toute l'Europe par sa traduction latine, autant fait-il peu de cas des *Pensées*. D'accord avec Arnauld, il jugea qu'on ne pouvait les publier sans les atténuer et les corriger. Il ose avouer hautement le peu d'estime qu'il en fait, dans une lettre au marquis de Sévigné qui lui avait cité ce jugement de madame de Lafayette : « C'est un méchant signe pour ceux qui ne goûteront pas ce livre. » Quant à lui, il brave l'anathème, et ne craint pas de répondre : « Pour vous dire la vérité, j'ai eu quelque chose jusqu'ici de ce méchant signe. J'y ai bien trouvé un assez grand nombre de pierres taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire (1).

Mais la meilleure réponse de Nicole au scepticisme de Pascal est un discours « contenant en abrégé les preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. » Publié en 1670, un an après les *Pensées* (2), ce morceau se distingue par la force, la concision, et même par une éloquence qui n'est pas ordinaire à Nicole. Son but est de combattre ce qu'il appelle la grande hérésie des temps, l'athéisme (3). Après avoir mis au premier rang les preuves par la révélation, il défend la valeur des preu-

(1) Lettre 88, t. I.

(2) Tome II des *Essais de morale*. — *Œuvres de Nicole*, 24 vol. in-12. Liège, 1767.

(3) « Il faut donc que vous sachiez que la grande hérésie n'est plus le luthéranisme ou le calvinisme, que c'est l'athéisme. » (Lettre 45.)

ves naturelles contre les libertins qui rejettent les Écritures. C'est en effet une nécessité, selon Nicole, de recourir à ces preuves, comme à des principes communs, pour prouver l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Il s'attache particulièrement aux preuves sensibles, non pas qu'il méconnaisse la valeur des preuves abstraites et métaphysiques, mais parce qu'elles sont plus à la portée de tout le monde. Je ne vois pas, dit-il, sans doute à l'adresse de Pascal, qu'il soit raisonnable de les décrier. Quelque effort que fassent les athées, pour effacer l'impression que la vue de ce grand monde forme naturellement dans tous les hommes, à savoir qu'il y a un Dieu qui en est l'auteur, ils ne sauraient l'étouffer entièrement, tant elle a des racines fortes et profondes dans notre esprit. La raison, dit encore Nicole, n'a qu'à suivre son instinct naturel pour se persuader qu'il y a un Dieu créateur de tout ce que nous voyons, quand elle considère les mouvements si réglés des astres, l'ordre et l'enchaînement des diverses parties de la nature. On trouve dans ce discours un excellent résumé de tout ce qu'ont dit les philosophes sur la nécessité où nous sommes de remonter de l'existence, soit de la matière, soit du mouvement, soit mieux encore des êtres pensants à un premier principe qui est Dieu. A ceux qui se retranchent dans l'éternité du monde pour nier un Créateur, Nicole oppose la trace visible de nouveauté que porte le monde, au moins dans cet ordre, suivant ses expressions, sans lequel ni les hommes, ni les animaux ne sauraient vivre, d'où il suit que les hommes et les animaux sont nouveaux, ce qui suffit à prouver un créateur. Ce même caractère de nouveauté, il le découvre non-seulement dans l'état du globe, mais dans celui des inventions et des sociétés humaines.

On objecte l'incompréhensibilité de ce premier être. Mais notre raison, selon Nicole, peut au moins atteindre jusqu'à comprendre qu'il y a des choses qui sont, quoique étant incompréhensibles. Or, ce seul être incompréhensible admis, il suffit à nous rendre toute la nature compréhensible.

Ceux qui le rejettent accroissent, loin de le diminuer, cet inconvénient d'admettre l'incompréhensible; obligés d'admettre en toutes choses une succession infinie de causes dépendantes les unes des autres, sans cause première et indépendante, toutes les parties du monde leur deviennent incompréhensibles. « Ainsi, dit-il, leur esprit est obligé de succomber sous la moindre chose, en se voulant roidir contre celui sous lequel il est juste et glorieux de succomber. »

Il faut chercher dans la *Seconde Instruction sur le Symbole* (1), où il traite des attributs et des perfections de Dieu, non-seulement au point de vue de la foi, mais à celui de la raison, le complément de la théologie naturelle de Nicole. On peut y remarquer les trois manières dont il entend l'immensité de Dieu. Dieu est présent partout : 1° par sa présence, parce que tout est présent à ses yeux; 2° par sa puissance, parce qu'il opère en tout; 3° par son essence, parce qu'opérant en tout, il faut qu'il soit partout, son opération n'étant pas distinguée de son essence. Et comme il est en toutes choses, toutes choses sont en lui, parce qu'il les opère, les produit et les soutient. De même que Malebranche, Nicole n'étend la toute-puissance de Dieu qu'à ce qui ne renferme point de contradiction, d'imperfection, de péché. Dieu ne saurait faire ce qui se contredit, parce qu'en le faisant, il détruirait ce qu'il ferait; il ne saurait non plus se désavouer lui-même, ni se démentir, ni désavouer personne. Étant parfaitement juste comme il est, il ne peut rien faire, il ne peut rien vouloir que de juste.

Après Dieu, Nicole traite de l'homme. Il prouve, de la même manière que Descartes, la distinction de l'âme et du corps et sa spiritualité, d'où il déduit l'immortalité. Mais, sur la question de l'union de l'âme et du corps, il semble s'éloigner de Descartes et d'Arnauld, et se rapprocher de Malebranche, en refusant à l'âme toute vertu

(1) Tome XV des *Œuvres*.

pour agir sur le corps. Comment un esprit n'ayant que des actions spirituelles pourra-t-il remuer un corps et le déplacer, et comment les mouvements d'un corps pourront-ils exciter des pensées dans l'esprit? « De sorte que ceux qui en parlent le plus raisonnablement se réduisent à dire que c'est Dieu qui remue le corps quand l'âme veut le remuer, que c'est Dieu qui imprime ces sentiments, ces perceptions et ces pensées dans l'esprit, quand le corps est remué. » On reconnaît la doctrine des causes occasionnelles dans son application aux rapports de l'âme et du corps. L'âme elle-même, selon Nicole, a besoin de Dieu pour agir. « La nouvelle philosophie, dit-il, a établi que dans toutes les actions de l'âme il y a une impression prévenante (1). »

Mais le cartésianisme de Nicole se rapproche de celui de Malebranche par un point encore plus important, par la doctrine d'une raison universelle qui est en Dieu, qui est Dieu lui-même, éclairant tous les esprits d'une même lumière. Presque partout Nicole célèbre et invoque cette lumière divine de tous les esprits, méconnue par Arnauld. Dans la *Seconde Instruction sur le Symbole*, il dit, sans prétendre l'expliquer, que c'est en Dieu que nous voyons toutes les vérités, même les naturelles. Dans le *Traité de la soumission à la volonté de Dieu*, il considère cette volonté comme la règle de nos actions : « comme cette loi éternelle, dont parle si souvent saint Augustin, qui défend de troubler l'ordre de la nature, d'attacher son amour à autre chose qu'à Dieu. C'est cette justice divine qui brille dans nos esprits, qui nous rend aimable tout ce qui y est conforme, quand même nous n'y trouverions rien d'ailleurs qui attirât notre amour; c'est cette lumière qui fait que nous sommes enfants de la lumière. Cette justice, cette loi, cette vérité divine, nous est manifestée par l'Écriture, mais la révélation extérieure ne sert de rien, si Dieu n'éclaire intérieurement nos esprits, s'il ne luit en eux comme

(1) *Instruction sur le Symbole*, sect. 6, chap. ix.

vérité et comme lumière, et s'il ne leur découvre la beauté de sa justice. Et c'est pourquoi il est dit qu'il y a une véritable lumière qui éclaire tout homme qui vient en ce monde. » Nicole se plaît à recueillir et à citer tous les passages des Pères conformes à cette doctrine. Saint Augustin, dit-il, reconnaît que les païens eux-mêmes voient ce qui est juste et injuste dans le livre de la lumière, *in libro lucis*, c'est-à-dire, dans la lumière de Dieu. Il enseigne que, dans cette vie, personne n'est jamais entièrement séparé de la lumière de Dieu, et il loue les platoniciens d'avoir dit, que Dieu est la lumière des esprits (1).

Nicole, comme Malebranche, pense donc qu'il y a une certaine connaissance de Dieu et des devoirs fondamentaux de la morale, qui est commune à tous les hommes de tous les temps et de tous les lieux, au sauvage comme au savant, au réprouvé comme à l'élu de Dieu. Arnauld se raille de ces hautes notions métaphysiques, attribuées à une infinité de barbares et de sauvages qui ne connaissent pas même le nom de Dieu et n'ont aucune idée de la justice. Pour défendre l'universalité des premières vérités de la métaphysique et de la morale, Nicole et dom Lamy, son second dans cette querelle, ont recours aux pensées imperceptibles, c'est-à-dire à l'existence dans l'âme de pensées dont on ne s'aperçoit pas, quoiqu'elles n'en soient pas pas moins réelles, parmi lesquelles ils mettent les pensées d'un grand nombre d'hommes sur Dieu et la justice. Arnauld traite fort mal ces pensées imperceptibles, dans le cinquième article des *Règles du bon sens*. Il soutient que la conscience de soi-même est essentielle à la pensée, et que des pensées, auxquelles on ne pense pas, sont de pures chimères. Sans doute il aurait raison s'il s'agissait de pensées qui ne sont pensées à aucun degré. Mais combien n'en est-il pas qui sont pensées faiblement, obscurément, qui ne laissent qu'une trace insensible et passent inaperçues (2) ?

(1) *Instruction sur le Symbole*, 6^e section, 3^e chap.

(2) Voir, sur les pensées imperceptibles, le chap. xxii de mon ouvrage, sur le *Principe vital et l'Âme pensante*.

Sur cette raison universelle, Nicole a fondé ce système de la grâce générale qui, dans la dernière partie de sa vie, le mit aux prises avec Arnauld. Mais cette discussion ne troubla pas leur vieille amitié. Elle se passa, comme Arnauld l'écrivit à Bossuet, entre deux amis toujours demeurés dans une union parfaite de charité et d'amitié. D'ailleurs il ne s'agissait que de questions incidentes, d'une différence dans les termes, plutôt que dans les choses elles-mêmes. De part et d'autre on demeurait d'accord touchant ce qu'on regardait comme capital dans cette question de la grâce. Nicole donne le nom de grâce générale, intérieure, surnaturelle, à cette lumière qui éclaire tous les hommes, et leur communique à tous la connaissance de Dieu avec les semences de la sagesse et de la justice. Son but est d'adoucir, comme il le dit lui-même, la dureté apparente des termes de la doctrine des théologiens de Port-Royal qui choquaient et retenaient quelques théologiens scholastiques. Mais les prétendus adoucissements de Nicole ne sont que dans les mots, et nullement dans le fond des choses. C'est à tort qu'on a cru y voir un changement et comme un remords, sur la fin de sa vie, à l'égard de la prédestination gratuite et de la grâce efficace. Il est vrai qu'il suppose dans tous les hommes une grâce générale, sans laquelle ils n'auraient pas le pouvoir physique d'observer les commandements de Dieu, de même que celui qui n'a pas de jambes n'a pas le pouvoir de courir. Mais il ne faut pas croire que, moyennant cette grâce, qui n'est refusée à personne, Nicole accorde à tous les hommes, sans autre secours, et par le seul bon ou mauvais usage de leur volonté, le pouvoir d'opérer le bien ou le mal, leur salut ou leur perte. Il a horreur d'une telle pensée, et il ne cesse pas de croire que si une grâce spéciale n'intervient, ce pouvoir physique nous laissera dans l'impuissance volontaire de faire le bien. En vertu de ce pouvoir, conféré par la grâce générale, nous pouvons consentir au bien, mais il est certain que, réduits à lui seul, nous n'y consentirons pas, et que nous ne ferons pas plus le bien que